Le 14 Août 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Surveillance chikungunya, dengue et zika : Point de situation en Occitanie au 13/08/2025

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée en Occitanie comme partout en France, en raison de sa capacité à transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Pour limiter le risque d'importation et d'implantation de ces maladies, cette surveillance s'accentue chaque année du 1er mai au 30 novembre, période durant laquelle ces moustiques sont le plus actifs. En métropole, la majorité des cas signalés sont des cas importés, c'est-à-dire qu'ils concernent des personnes ayant contracté la maladie lors d'un voyage dans une zone où ces virus circulent. L'objectif de la surveillance est alors d'éviter et de maîtriser la mise en place d'un cycle de transmission « autochtone » de ces maladies tropicales, c'est-à-dire des cas de personnes n'ayant pas voyagé, mais étant contaminées via la piqûre d'un moustique tigre en métropole.

Les chiffres-clés de la surveillance épidémiologique en Occitanie du 01/05/2025 au 13/08/2025 :

CHIKUNGUNYA	DENGUE	ZIKA
90 cas importés	**74** cas importés	**1** cas importé
28 cas autochtones *(15 dans le Gard et 13 dans l'Hérault)*	**1** cas autochtone *(dans le Lot)*	**0** cas autochtone

Les chiffres-clés des actions de lutte antivectorielle menées dans l'entourage des cas en Occitanie du 01/05/2025 au 13/08/2025 :

Prospections entomologiques (*) pour vérifier la présence ou non de moustiques tigres à proximité des cas identifiés dans le cadre de la surveillance épidémiologique	**230**
Traitements de lutte antivectorielle (*) pour éradiquer la présence de moustiques tigres à proximité des cas identifiés dans le cadre de la surveillance épidémiologique	**145**

(*) *Attention : Chaque cas peut avoir entraîné plusieurs prospections entomologiques ou traitements de lutte antivectorielle dans différents départements*

A noter : l'ensemble de ces données sont précisées **par départements** dans le Bulletin hebdomadaire de surveillance diffusé par les équipes de Santé Publique France en Occitanie.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier) vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr

Faits marquants : le point sur les cas de transmission autochtones d'arboviroses par départements en Occitanie du 01/05/2025 au 13/08/2025

GARD

CHIKUNGUNYA **15** cas autochtones	Un premier cas autochtone de chikungunya a été identifié le 11/06/2025 sur la commune de Bernis. Aucun autre cas n'a été signalé localement depuis cette date : cet épisode est terminé. Un second épisode de transmission autochtone de ce virus a été confirmé sur la commune de Poulx (9 cas) puis sur la commune de Caveirac (5 cas supplémentaires liés au déplacement pendant sa période de virémie d'une personne déjà identifiée sur la commune de Poulx). Au total, 14 cas autochtones sur ces 2 communes identifiés entre le 10/072025 et le 09/08/2025.

HERAULT

CHIKUNGUNYA **13** cas autochtones	Un premier cas autochtone de chikungunya a été identifié le 27/05/2025 sur la commune de Prades-le-Lez. Aucun autre cas n'a été signalé localement depuis cette date : cet épisode est terminé. Un second épisode de transmission autochtone de ce virus a été confirmé sur la commune de Castries. Au total, 12 cas autochtones ont été identifiés dans cette commune entre le 30/06/2025 et le 26/07/2025.

LOT

DENGUE **1** cas autochtone	Un premier cas autochtone de dengue dans ce département a été identifié le 20/07/2025 sur la commune de Lalbenque. Aucun autre cas n'a été signalé localement depuis cette date.

A savoir : autour de chaque cas signalé, des investigations et mesures de gestion sont déployées par les services de l'État, l'ARS Occitanie, Santé publique France et Altopictus (Opérateur de démoustication de l'ARS), en lien avec les professionnels de santé du territoire. Ces actions comprennent notamment :

- Des **enquêtes entomologiques** pour identifier la présence de moustiques tigre autour des lieux de passage de la personne malade.
- Des **opérations de démoustication ciblées**, visant à éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes dans les secteurs concernés. Les riverains sont informés en amont de ces interventions.
- Une **sensibilisation renforcée de la population autour des zones concernées**, menée conjointement par Santé publique France et l'ARS,
- Une **sensibilisation des professionnels de santé locaux** pour renforcer le signalement de tout nouveau cas suspect.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

En pratique :

La lutte contre le moustique tigre, vecteur potentiel de maladies, s'appuie sur la mobilisation de chacun et l'adoption des bons réflexes pour éliminer les larves de moustiques près de chez soi :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**
- **Changer l'eau des plantes et des fleurs** au moins une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs
- **Vérifier le bon écoulement des eaux et nettoyer régulièrement** : gouttières, regards, caniveaux
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu, **couvrir les petites piscines hors d'usage**
- **Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes** : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité…

Pour en savoir plus :

Le site de l'ARS Occitanie

Le site du Ministère du Travail, de la santé des Solidarités et des familles

Le bulletin national de suivi épidémiologique de Santé publique France

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr

Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr

Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr